

Jeudi 20 juillet 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Food Wallonia : mise en œuvre de 6 projets en faveur de l'alimentation durable en Wallonie

Dans le cadre du plan d'action Food Wallonia, le Gouvernement de Wallonie, à l'initiative de la Ministre en charge de l'Alimentation durable, Céline Tellier, a approuvé la mise en œuvre de 6 nouveaux projets concrets visant à contribuer à la transition vers un système alimentaire durable en Wallonie.

Pour rappel, le plan d'action [Food Wallonia](#) a été adopté par le Gouvernement de Wallonie le 27 octobre dernier, sur proposition de la Ministre en charge du développement durable, Céline Tellier, du Vice-Président et Ministre de l'Agriculture, Willy Borsus, et de la Vice-Présidente, Ministre de l'Emploi et de l'Économie Sociale, Christie Morreale. Il s'agit d'une nouvelle alliance emploi-environnement sur l'alimentation dont l'objectif est d'**accélérer la transition vers un système agro-alimentaire et une alimentation plus durables au bénéfice de toutes et tous**. Food Wallonia se compose de **19 actions** structurées autour de l'aide financière, la sensibilisation et la réglementation.

Le jeudi 20 juillet, le Gouvernement de Wallonie, sur proposition de la Ministre en charge de l'Alimentation durable, Céline Tellier, a validé **6 nouveaux projets** contribuant à la mise en œuvre de **5 actions** Food Wallonia jugées comme prioritaires :

- Faciliter la transition de la restauration collective vers une alimentation durable ;
- Soutien de la mise en œuvre d'actions communautaires pour améliorer l'accès à une alimentation durable des ménages vivant dans la précarité et/ou la pauvreté ;
- Structurer l'offre d'accompagnement, de formation et de test d'activité ;
- Renforcer la gouvernance du système alimentaire au niveau régional et au niveau local ;
- Renforcer la transversalité et la cohérence des politiques wallonnes en lien avec le système alimentaire.

Des menus de cantines plus durables

Parmi ces projets-phares, la prolongation jusqu'à fin 2024 du [coup de pouce « Du local dans l'assiette »](#). Il s'agit d'un financement destiné à permettre aux cantines de collectivités, signataires du [Green Deal Cantines durables](#), d'augmenter la part de produits locaux dans leurs repas sans augmenter le coût pour les bénéficiaires. Ce dispositif permet la prise en charge de 50% des factures de produits locaux issus de circuits courts et 70% s'il s'agit de produits bio locaux, le tout étant plafonné à 0,50 € par repas.

Le Green Deal Cantines durables 2.0 s'est fixé comme objectif lors de son lancement en 2022 de faire labeliser toutes les cantines participantes dans les 18 mois suivant leur engagement et de se fournir en minimum 10 nouveaux produits locaux. A ce jour, **326 cantines se sont engagées dans le système**. Du côté des producteurs, **plus de 100** d'entre eux ont été touchés positivement par le projet pilote menée l'an dernier, cette nouvelle phase ne va faire que booster plus encore cet approvisionnement local et offrir de nouveaux débouchés pérennes aux producteurs en leur garantissant une juste rémunération. Le coup de pouce joue de la sorte un rôle essentiel de rééquilibrage de l'équation entre prix accessibles pour tous mais rémunérateurs pour les producteurs. Par ailleurs, une analyse stratégique de la

transition des cantines sur le long terme permettra de **pérenniser les actions qui fonctionnent**.

Céline Tellier, Ministre en charge de l'Alimentation durable : « *La transition vers un système alimentaire soutenable sur le plan environnemental, accessible au plus grand nombre et garant d'une rémunération juste des producteurs, nécessite une approche à 360°. C'est exactement la raison d'être du Plan d'action Food Wallonia. Je me réjouis du soutien à ces actions jugées prioritaires de ce plan, comme le soutien à la restauration collective dans sa transition vers un approvisionnement local, le boost de la consommation de produits bio et la mise en œuvre de groupes d'achat en communs à destination de ménages précaires.* »

Détail des 6 projets sélectionnés :

	Projet	Description
1	Coup de pouce « Du local dans l'assiette »	Voir ci-dessus.
2	Analyse stratégique de la transition des cantines sur le long terme	<p>Cette analyse permettra :</p> <p>D'une part, de mettre en exergue les freins et leviers à la transition des cantines vers une alimentation durable à l'horizon 2030 (accès au marché publique, législation, accompagnement, approvisionnement...).</p> <p>D'autre part, de définir les leviers et trajectoires de transition à l'horizon 2030, permettant de pérenniser sur le long terme le soutien aux cantines labélisées et les actions associées qui fonctionnent (par exemple, le coup de pouce et la facilitation de l'approvisionnement local au sein des cantines).</p>
3	Soutien du projet pilote « Vers un Réseau d'achat en commun » pour favoriser l'accès à une alimentation durable aux personnes vivant dans la précarité et/ou la pauvreté	<p>Le projet « Vers un Réseau d'achat en commun » vise à mettre en place des dynamiques de groupements d'achats en communs (GAC) – qui permettent de réduire les coûts intermédiaires superflus – dans les quartiers prioritaires où il semble important d'(e)(r)amener de la cohésion sociale. Ces achats concernent des produits locaux, bio et à prix juste, afin de favoriser l'accès à ces produits de qualité auprès des ménages vivant dans la précarité et/ou la pauvreté.</p> <p>Ce modèle de groupement d'achat existe déjà sur le territoire wallon mais il est peu développé auprès des ménages précarisés qui pourraient trouver un avantage économique et une facilité d'accès à ces achats groupés de produits moins transformés, issus du circuit court et/ou bio.</p> <p>2 ou 3 quartiers pilotes seront choisis pour mettre en place ce projet.</p>
4	Soutien à la mise en place de la dynamique	Les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) sont des systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs et productrices sur la base

	<p>participative des Systèmes Participatifs de Garantie</p>	<p>d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances.</p> <p>Au cours des deux dernières années, le développement de ces SPG a été soutenu par la Wallonie comme projet pilote en tant qu'outil au service du rapprochement entre producteur.rices et consommateur.rice.s et de l'accès aux produits locaux durables. Cet outil permet en effet de structurer et faciliter les échanges, d'adopter une vision holistique de l'alimentation et d'instaurer une dynamique d'amélioration continue des pratiques.</p> <p>Ce projet sera poursuivi pour deux années complémentaires.</p>
<p>5</p>	<p>Soutien aux conseils de politique alimentaire (CPA) locaux</p>	<p>L'objectif de ce projet est de renforcer la gouvernance du système alimentaire au niveau régional et au niveau local grâce au développement d'un mécanisme de reconnaissance des CPA locaux et la mise en place d'un dispositif de soutien structurel sous la forme de financements.</p>
<p>6</p>	<p>Etude de la stratégie alimentaire wallonne à travers une analyse comparative des stratégies alimentaires européennes et identification de cas d'études inspirants</p>	<p>Le plan Food Wallonia prévoit 19 actions dont 15 prioritaires à réaliser à l'horizon 2025. Cette étude stratégique vise à comparer des outils de transition alimentaire mis en place dans les pays voisins afin d'identifier des mesures inspirantes qui pourraient enrichir la stratégie alimentaire wallonne à l'horizon 2030.</p>

CONTACT PRESSE :

Estelle Toscanucci | Porte-parole de Céline TELLIER
0479/88.40.41 – estelle.toscanucci@gov.wallonie.be